

49° 48' 23" N - 00° 29' 46" E

# Commune INFO

MARS 2009

## Informations de Saint-Pierre-en-Port et des Grandes Dalles

### INFORMATIONS PRATIQUES :

Site : [www.saint-pierre-en-port.fr](http://www.saint-pierre-en-port.fr)

Mairie : Tél. 02 35 27 42 56 – Fax. 02 35 29 35 58  
saint-pierre-en-port-mairie@wanadoo.fr

Permanence des Adjoints : sur rendez-vous en mairie

Médecin : Dr JAYOT - 02 35 29 53 22

Pharmacie : Mme HAUCHECORNE-BENARD – 02 35 27 41 10

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Ambulance : COMONT – 02 35 29 44 73

Tickets de cantine (5 tickets minimum) : mardi de 9h à 11h et samedi matin à partir de 9h (secrétariat de la Mairie)

### Horaires de la déchetterie (Theuville aux Maillots) à partir du 1<sup>er</sup> avril :

lundi : 13h30 – 18h30

mardi : 13h30 – 18h30

mercredi : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 18h30

jeudi : FERMETURE

vendredi : 13h30 – 18h30

samedi : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 18h30

dimanche : FERMETURE

**RAMASSAGE DES DECHETS VERTS EN POUBELLE DE 50L LE LUNDI (selon calendrier)**

### Le mot du Maire...

*Après un hiver rigoureux, le printemps arrive pour redonner vie à notre station balnéaire.*

*Les résidences vont s'ouvrir et les touristes revenir pour apprécier notre littoral et son patrimoine.*

*Dans ce but, la commune s'est inscrite dans l'opération du "Comité Départemental du Tourisme" relayée par le service Tourisme de la CCC de Valmont « Les églises se racontent ».*

*L'église sera donc répertoriée dans les guides édités par le département. Elle sera ouverte au public le dimanche 14 juin 2009 de 14h à 19h pour des visites guidées en même temps que l'Atelier d'Art sacré de Pierre-Paul Ambroselli.*

*Joyeuses Pâques à tous.*

Jean Paul Hervieux, Maire

L'association « Culture et Loisirs Saint-Pierrais » étudie la possibilité de créer une section...

« Marche, Randonnée ».

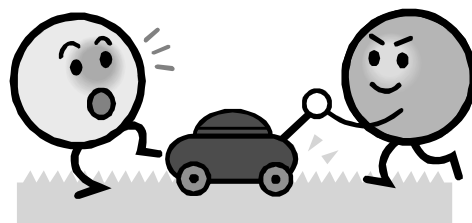
Pour cela et si vous êtes intéressés, merci de contacter l'association au 06 27 26 26 85 ou par le biais de la mairie de St Pierre en port.

### LE RESPECT DU VOISINAGE

Nous vous rappelons que par arrêté Préfectoral du 28/05/1990 l'utilisation d'engins à moteur susceptible d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore est réglementée. Les travaux de bricolage, de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils tels que tondeuses à gazon, thermiques ou électriques, tronçonneuses, perceuses, débroussailleuses ... doivent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

De même, il est interdit de brûler des déchets dans les jardins (arrêté municipal du 16/01/2006).



Ces arrêtés sont consultables en Mairie.

1. **Demande de concession** pour l'extraction de granulats marins à 25 km de la côte devant ST Pierre.
2. **Projet d'école** : Un nouveau projet de construction scolaire est à l'étude, le premier étant trop onéreux. A l'unanimité, le Conseil Municipal abandonne le projet initial. Après concertation, il est proposé des travaux d'extension et de réhabilitation de l'école primaire actuelle pour y accueillir l'école maternelle.
3. **L'agence postale communale** ouvrira le 4 mai prochain. Après discussion, les horaires d'ouverture au public ont été fixés du lundi au samedi de 9h30 à 12 heures
4. Le Conseil Municipal sollicite du Conseil Général une **subvention pour l'enfouissement des réseaux** rue du Camping, suite aux travaux d'élargissement de la voie et pour l'installation de **ralentisseurs** rue d'Eletot et rue du Nord.
5. Monsieur le Maire informe ses collègues que le Conseil Général propose d'équiper les collectivités locales en **défibrillateur**. Le Conseil Municipal sollicite l'attribution de ce matériel par le Département.
6. Création d'un **Conseil des Aînés** : Il consiste à associer les retraités et les personnes âgées aux décisions de la municipalité en recueillant leur avis sur l'ensemble des sujets qui les concernent et en leur offrant la possibilité d'être à l'initiative d'actions en direction des personnes âgées ou de dialogue entre les générations.
7. Pour les **travaux d'électricité**, lors du réaménagement du secrétariat de Mairie, l'entreprise Isaac Salenne a été retenue.
8. A la demande du Directeur des **écoles, deux postes informatiques** devenus obsolètes vont être remplacés.
9. **Communications diverses** :
  - Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la mise en sécurité des bassins de rétention d'eau existants et à venir.
  - Le Conseil Municipal regrette le souhait de l'A.S.S.P. de fusionner avec les communes de Sassetot-le-Mauconduit et de Thérouldeville et de perdre ainsi les couleurs de notre commune.

**La globalité du compte-rendu du Conseil Municipal est disponible à la Mairie.**

## TRAVAUX COMMUNAUX

En plus de l'entretien habituel des rues et locaux de la commune réalisé par les employés communaux, des travaux ont été effectués dernièrement :



La **salle de bain** du logement locatif de Mr et Mme Crochemore a été réhabilitée.

Des **miroirs** ont été installés rue du Nord et route d'Eletot.

La **rue du camping** des falaises est en cours d'élargissement.

Le **secrétariat de mairie** : éclairage, peinture et parquet.

La **création d'emplacements de parking** pour personnes à mobilité réduite est prévue.

Des **plantations printanières** sont envisagées dans les massifs au centre et à l'entrée du village. Elles viendront compléter les investissements en vivaces et arbustes engagés en 2008.

Des **travaux de curage** des retenues de cailloux et de terre en pieds de falaise au niveau du parking sont prévus en avril et juin 2009.

## LE REPAS DES ECOLES

Les délégués des parents d'élèves organisent un repas le **samedi 28 mars** prochain à 19h30 à la salle des Pommiers. Les bénéfices récoltés à cette occasion permettront d'organiser des sorties ou l'achat de livres pour **les écoliers de Saint Pierre**.

Un menu adulte à 14 euros et un menu enfant à 6 euros vous sont proposés.

Pour faciliter l'organisation de ce repas, merci de retirer un bulletin d'inscription à la mairie et de le retourner complété, le 21 mars au plus tard.

## DECHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

Les déchets verts seront de nouveau ramassés tous les lundis matin à partir du 6 avril (le ramassage des 13/04 et 01/06 sera remplacé par le mardi matin). Merci de continuer à privilégier les contenants de type poubelle 50l ou sacs non déchirables.



Concernant les encombrants, la prochaine collecte se déroulera le 5 mai 2009. Veuillez contacter la Mairie afin de demander le passage du camion devant votre domicile et sortez les objets concernés devant votre habitation.

# *A la découverte de Saint Pierre en Port...*

## **L'EXCUSE D'ARGINE**

«Chasser le petit», «bille en tête», «être bulle», «garde sans le chien», «déborder le preneur», ou bien encore «enfumer», «petit mariage», et «ducker», voici quelques exemples du vocabulaire que vous pourrez entendre à « *l'Excuse d'Argine* ». Depuis maintenant un an et demi, les amateurs de tarot savent où se retrouver pour partager leur passion des cartes. Cette association réunie une quarantaine d'adhérents (dont une femme), des Saint-Pierrais mais également des habitants de Fécamp ou d'Yvetot qui, deux après-midi par semaine, s'adonnent à leur jeu favori. C'est l'occasion d'échanger, de rencontrer l'autre dans une ambiance sympathique et conviviale. *L'Excuse d'Argine* se distingue aussi une fois par mois, lors de concours régionaux auxquels elle participe activement.

Outre cette activité durant l'année, cette association organise pendant la période estivale un concours de pétanque suivi d'un barbecue. Convivialité et détente : deux mots clé de cette association.

Le Président de cette association, Monsieur Dominique LANGLOIS, sera heureux de vous répondre au 02 35 29 71 95 et de vous accueillir chaque mercredi et vendredi de 14h à 19h, à la salle des Galets autour d'un café. La carte d'adhésion est de 10 euros.....Au fait, pour les non-initiés, « *l'Excuse d'Argine* » c'est le nom de la Dame de trèfle.

## **La F.N.A.T.H.**

*(Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés)*

L'association a réélu le 6 mars dernier et pour la 7ème année, Mr Jean-Claude Capron président de la section des cantons de CANY-BARVILLE, FECAMP, GODERVILLE, OURVILLE EN CAUX et VALMONT. Victime d'un accident en 1998, Mr Capron intègre cette association en 2001.

L'équipe de la F.N.A.T.H. se préoccupe d'orienter, d'aider, de conseiller, de défendre les intérêts des accidentés du travail, de la circulation, de la vie, des handicapés en général. Elle offre une aide dans les démarches administratives, quotidiennes, médicales (expertises), et juridiques (conseillers ou avocats).

« La loi est mal faite !! Comment expliquer qu'un accidenté de la route puisse prétendre à la réparation de l'intégralité des préjudices subis et pas l'accidenté du travail. Il existe des manques juridiques qui ne permettent pas aux victimes des accidents du travail d'être pleinement aidées. »

Il n'y a malheureusement pas d'âge pour devenir victime et donc, devenir adhérent de l'association. Les plus jeunes, les plus anciens y trouvent de l'aide, parfois des familles de personnes accidentées décédées qui font valoir leurs droits.

Majoritairement, les adhérents se déplacent au bureau, situé 3 et 5 rue Henri Dunant à Fécamp, mais il arrive que leur handicap nécessite une visite à domicile.

Plusieurs partenaires orientent les éventuels bénéficiaires vers l'association : les assistants sociaux, l'Hôpital, la maison de la justice et du droit, l'association « Exister » de Fécamp. La presse écrite fait aussi connaître la FNATH.

L'association intervient également à titre de consultante pour l'attribution de permis de construire pour certains ERP (établissements recevant du public), ou dans certaines instances communales ou départementales.

Chaque adhérent paie une cotisation de 80€ à son arrivée et une participation annuelle de 51€ (des facilités de paiement sont possibles). On peut aussi être adhérent bienfaiteur moyennant une contribution annuelle de 87€ déductible d'impôts.

A Saint-Pierre en Port, comme dans beaucoup de petites communes, il y a beaucoup à faire ! Mr Capron est consulté en matière de projets de travaux d'aménagement, d'accessibilité aux locaux recevant du public. Pour commencer, des places de parking pour personnes à mobilité réduite sont prévues courant 2009. La loi exige que les locaux publics soient mis aux normes avant 2011 (accès fauteuils, visualisation pour les mal voyants...).

La Fnath est financée majoritairement par les subventions accordées par les communes, et pour une part infime, sur les cotisations des adhérents. Ils sont une dizaine sur Saint Pierre en Port.

**Dimanche 10 mai 2009, un repas dansant** est organisé dès 12h à St Martin aux Buneaux au profit de l'association. Inscrivez vous !!

# Rubriquabrac...

## LE FEUILLET AU SECOURS DU BULLETIN :

**Erratum n°1** - Une erreur d'impression à la page 42 : Le programme du mois de novembre est identique à celui d'octobre. Les manifestations d'octobre sont exactes.

En Novembre 2009...

le 08 : Loto du club de Pétanque

Le 15 : Bourse aux jouets des écoles

Le 21 : Soirée Harengs du Syndicat d'initiatives des Grandes Dalles



**Erratum n°2** - Dans l'article du CNG page 27, une mauvaise correction du texte original nous a fait remettre en cause les concours ! Il faut lire : « *et aussi, pourquoi pas, toujours pour les concours, interdire purement et simplement les sonars.* » à la place de « *et aussi, pourquoi pas, réfléchir à la pertinence des concours.* »

Avec toutes nos excuses !!  
L'équipe de rédaction du bulletin municipal

## « LA BOITE A IDEES »

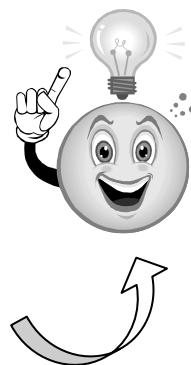
...**Vos questions** ? Nos réponses.

**Garder le lien** : Nous retenons l'idée de transmettre un exemplaire du feuillet d'informations « commun'infos » aux habitants de Saint Pierre en Port qui ont quitté leur maison pour résider aujourd'hui « aux Pâquerettes ». En effet, c'est un bon moyen, de garder le contact avec leur village.

### Une nouvelle boîte :

Nous vous informons que la boîte à idées sera bientôt différente de la boîte aux lettres de la mairie.

Vous la reconnaîtrez, tout prêt !!! N'hésitez pas à l'utiliser pour nous faire savoir vos attentes.



## UN CONSEIL DES AINES : APPEL A CANDIDATURE

Le conseil municipal souhaite associer les anciens à ses décisions en recueillant leur avis, en particulier sur les sujets qui les concernent. La retraite n'est pas une sortie de la vie citoyenne ! Nos aînés ont acquis une expérience qu'ils peuvent mettre au service de leurs concitoyens.

Pour ce faire, nous créons un Conseil des Aînés constitué de 8 membres, 4 femmes et 4 hommes dont les noms seront tirés au sort à partir de 2 listes de candidates et candidats.

Les conditions : avoir plus de 65 ans, être inscrit sur les listes électorales, résider à Saint-Pierre de façon permanente, être sans activité professionnelle et sans responsabilité au sein d'une association.

Pour plus d'informations, vous pouvez retirer un exemplaire de la charte du Conseil des Aînés à la Mairie ou la consulter sur le site internet de la Commune ou encore, vous adresser à Jean-Claude Trépiéd, adjoint en charge de ce dossier.

## EXTRAIT DU CALENDRIER 2009

### MARS :

- Le 21 Théâtre « Scène et trottoirs »
- le 28 Repas des Ecoles
- le 29 Course cycliste organisée par le VCF

### AVRIL :

- le 04 Soirée Paëlla organisée par le Syndicat d'Initiative de Saint-Pierre
- le 19 Loto du Club des galets
- le 26 Salon "Toutes collections" de l'Association Culture et Loisirs

### MAI :

- le 1<sup>er</sup> Loto de l'ASSP
- le 3 Vide grenier de Culture et Loisirs
- le 8 Repas des Aînés
- le 10 vide-grenier des écoles

### JUIN :

- le 6 Fête des mères
- le 14 Tournoi de Sixte – A.S.S.P  
Visite de l'Eglise
- le 17 Départ du Raid 76 des Collèges (Plage de St Pierre)
- le 20 Spectacle de fin d'année des écoles et pique-nique municipal de l'été

